

**PROCURATION**

Le (la) soussigné(e) :

-----[nom],

domicilié(e) à -----

----- [adresse],

[OU]

-----[nom],

-----[forme juridique],

dont siège social à-----

-----

----- [adresse],

inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro -----

[numéro d'entreprise],

valablement représenté par:

-----[nom et fonction],

et

-----[nom et fonction],

Détenteur de ----- [nombre] actions de la SA

Wereldhave Belgium, Société Immobilière Réglementée publique, dont siège est sis à 1800 Vilvoorde,

Medialaan 30, boîte 6, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises de Bruxelles sous le numéro

0412.597.022,

Désigne en tant que mandataire spécial :

-----[nom],

domicilié(e) à -----

----- [adresse],

[OU]

-----[nom],

-----[forme juridique],

dont siège social à-----

-----

----- [adresse],

inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro -----

[numéro d'entreprise],

valablement représenté par:

-----[nom et fonction],

et

-----[nom et fonction],

afin de le (la) représenter à l'Assemblée Annuelle Ordinaire de la SA Wereldhave Belgium, qui aura lieu le mercredi 8 avril 2020 à 11 heures au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour et de participer à toutes les délibérations et de voter en son nom toutes résolutions dans le cadre de l'ordre du jour.

**Ordre du jour :**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

1. Prise de connaissance et discussion du rapport financier annuel de l'ancien Gérant Statutaire (qui était en fonction lors de l'exercice social 2019) sur les comptes annuels consolidés 2019, du rapport du Commissaire sur les comptes annuels consolidés 2019, ainsi que prise de connaissance et discussion des comptes annuels consolidés de 2019.
2. Rapport de rémunération 2019 en tant que section de la déclaration de gouvernance d'entreprise comme repris dans le rapport financier annuel de l'ancien Gérant Statutaire sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2019.  
*Proposition de résolution : Approbation du rapport de rémunération 2019 en tant que section de la déclaration de gouvernance d'entreprise comme repris dans le rapport financier de l'ancien Gérant Statutaire (qui était en fonction lors de l'exercice social 2019) sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2019.*
3. Rapport financier annuel de l'ancien Gérant Statutaire (qui était en fonction lors de l'exercice social 2019) sur les opérations de l'exercice social qui s'est clôturé au 31 décembre 2019.  
*Proposition de résolution : Approbation du rapport financier annuel de l'ancien Gérant Statutaire (qui était en fonction lors de l'exercice social 2019) sur les opérations de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2019 et des comptes consolidés 2019.*
4. Rapport du Commissaire sur les comptes annuels consolidés 2019.  
*Proposition de résolution : Approbation du rapport du Commissaire sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2019.*
5. Approbation des comptes annuels statutaires sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2019, ainsi que de l'affectation du résultat.  
*Proposition de résolution : Approbation des comptes annuels statutaires sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2019, ainsi que de l'affectation du résultat.*
6. Décharge à l'ancien Gérant Statutaire.  
*Proposition de résolution : Par vote séparé, octroi de la décharge à l'ancien Gérant Statutaire, qui était en fonction lors de l'exercice social 2019, pour les opérations de l'exercice social 2019.*
7. Décharge spéciale à l'ancien Gérant Statutaire.  
*Proposition de résolution : Par vote séparé, octroi de la décharge spéciale à l'ancien Gérant Statutaire pour les opérations réalisées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'à sa démission lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 6 mars 2020.*
8. Décharge au Commissaire.  
*Proposition de résolution : Par vote séparé, octroi de la décharge au Commissaire de la Société pour les opérations de l'exercice social 2019.*

9. Nominations de trois nouveaux administrateurs proposés par l'actionnaire de contrôle Wereldhave NV.

*Proposition de résolution : L'assemblée générale approuve, avec effet immédiat, la nomination en tant qu'administrateur, sous condition suspensive d'approbation par la FSMA, des personnes suivantes :*

- (i) Madame Doris Slegtenhorst, en tant qu'administrateur non-exécutif, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires se tenant le 10 avril 2024 ;*
- (ii) Monsieur Domien R. Smits, en tant qu'administrateur non-exécutif, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires se tenant le 10 avril 2024 ; et*
- (iii) Monsieur Remco W.C. Langewouters, en tant qu'administrateur non-exécutif, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires se tenant le 10 avril 2024.*

10. Questions des actionnaires au Conseil d'administration concernant ses rapports ou les points de l'agenda et questions au Commissaire concernant ses rapports.

Signature